



# Bulletin d'information sur les pesticides

N°5 – Septembre 2021

## Actualités juridictionnelles



### États-Unis : La stratégie de Bayer face à ses procès

Plombée par les innombrables [poursuites judiciaires](#) de personnes atteintes de lymphome non-hodgkinien attribué à son produit phare, le RoundUp, et les amendes colossales qu'elle a subies lors des premiers procès, la compagnie agrochimique allemande Bayer a [annoncé](#) le 29 juillet 2021 qu'elle déployait une stratégie de défense judiciaire et économique aux fins de rassurer ses actionnaires et investisseurs.

Elle cessera la vente aux particuliers de ses herbicides à base de glyphosate sur le marché américain à partir 2023. La compagnie prend bien soin d'expliquer que cette décision a été prise exclusivement pour gérer le risque de litige et non

pour des raisons de sécurité du produit. Comme la grande majorité des réclamations dans le cadre du litige proviennent d'utilisateurs du marché des pelouses et jardins, cette action élimine en grande partie la principale source de réclamations futures, au-delà d'une période de latence présumée. Selon le cabinet d'études [AlphaValue](#), ce ne sera qu'en 2037 que tous les litiges avec les particuliers auront été réglés. Surtout, elle ne concerne pas les marchés professionnels et agricoles américains, qui représentent de très loin la plus grande part des ventes d'HBG et elle n'aura donc qu'un effet très limité sur les volumes. Mais elle témoigne de la confiance de Bayer que les grands agriculteurs utilisateurs de HBG y sont trop attachés pour envisager d'attaquer la compagnie pour ce produit.

Bayer a également annoncé faire une [provision supplémentaire](#) de 4,5 milliards de dollars pour tenter de résoudre les éventuels futurs litiges relatifs au Roundup. En mars 2021, la société avait proposé un accord à 2 milliards de dollars, qui avait été vertement [rejeté](#) par le juge fédéral de Californie Vince Chhabria, qui considérait qu'il ne protégeait pas les personnes dont le cancer n'a pas encore été diagnostiqué et qu'il était pernicieux de limiter la capacité des plaignants à demander des dommages et intérêts punitifs tant que Bayer continue de vendre du Roundup. L'annonce de Bayer de cesser la vente de Roundup aux particuliers et le doublement des provisions, qui viennent s'ajouter à la provision d'environ 11,6 milliards de dollars pour les procès en cours, vise à obtenir l'accord du juge si le recours de Bayer à la Cour suprême échoue.

En effet, la stratégie judiciaire de Bayer repose surtout sur la Cour suprême. Bayer a décidé d'y porter la bataille juridique concernant les cancers liés au Roundup afin de mettre fin aux litiges au niveau le plus élevé. L'entreprise agrochimique a déposé le 16 août 2021 une [pétition](#) auprès de la Cour suprême afin d'annuler le [verdict](#) de la cour d'appel fédérale qui avait confirmé les dommages et intérêts accordés à Edwin Hardeman, dont le cancer est attribué à son utilisation des désherbants à base de glyphosate du groupe. Ce recours a été déposé dans la foulée du [rejet](#) par la cour d'appel de l'état de Californie de la requête de Monsanto d'annuler les 87 millions de dollars de dommages et intérêts accordés aux époux Pilliod, qui estiment que leur usage régulier du désherbant Roundup est responsable de leur lymphome non-hodgkinien. La cour avait alors relevé le « mépris total » de Monsanto pour la santé et la sécurité des consommateurs.

Cette démarche est largement considérée comme le meilleur espoir de Bayer de mettre fin aux allégations selon lesquelles l'exposition aux HBG, tels que le Roundup, provoque des lymphomes non-hodgkiniens et que la société n'avait pas prévenu les utilisateurs des risques. Un succès de Bayer à la Cour suprême permettrait de mettre fin à son chemin de croix judiciaire. L'entreprise présente [deux questions](#) à la Cour suprême : Bayer/Monsanto devait-il avertir des risques de cancer sur ses produits alors que l'avertissement ne peut être ajouté à un

produit sans l'approbation de l'EPA et que l'EPA a conclu à plusieurs reprises que l'avertissement n'était pas approprié ? Les experts convoqués par le tribunal avaient-ils une expertise compatible avec la norme du neuvième circuit pour admettre les témoignages d'experts et la règle fédérale d'admission de preuve ? Si la Cour suprême accorde l'examen de ces questions, elle rendra probablement une décision finale en 2022.

Cette pétition n'arrête pas la poursuite des procès. Après ceux de [Dewayne Johnson](#), [Edwin Hardeman](#) et les époux [Pilliod](#), un quatrième procès a démarré : celui de Mme [Stephens](#), âgée de plus de 70 ans et pour laquelle le procès a été accéléré en raison de ses graves problèmes de santé. Ce procès subit de nombreux [aléas](#) techniques peu favorables à la plaignante, à la suite de contaminations au virus de la COVID et de la décision subséquente de le tenir à travers un système de visioconférence.

[Retour au site de Justice Pesticides](#)